

Présentation du Programme particulier d'urbanisme (PPU)
du Quartier des grands jardins

Revitaliser l'ouest du centre-ville et protéger son patrimoine unique

Montréal, le 9 février 2011 – C'est avec enthousiasme que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie a adopté au cours de sa séance régulière du mois de février un Programme d'aménagement urbain (PPU) pour la revitalisation du Quartier des grands jardins, à l'ouest du centre-ville. Du même coup, l'arrondissement propose la réalisation de projets structurants, tels que le réaménagement du square Cabot, la création d'un nouvel espace vert public, la revitalisation de la rue Sainte-Catherine Ouest et le développement résidentiel. Après avoir fait l'objet d'une consultation, prévue au printemps par l'Office de consultation publique de Montréal, le PPU sera à nouveau soumis au conseil pour adoption.

Un contrat social entre la Ville et ses résidents

Le programme s'applique au secteur délimité par les rues Sherbrooke, Atwater, Bishop, et par l'autoroute Ville-Marie. Né du souhait collectif de voir le quartier Centre-Ouest se développer sur la base de ses attraits existants, le programme d'aménagement présenté s'articule autour de trois orientations majeures : améliorer la qualité de l'habitat et des services aux citoyens, mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager exceptionnel qu'offre le secteur, et stimuler le dynamisme économique.

« Le projet de redéveloppement proposé illustre bel et bien la volonté collective des citoyens et de la Ville d'œuvrer ensemble pour faire de ce quartier unique du centre-ville un lieu encore plus exceptionnel », a déclaré le maire de Montréal, monsieur Gérald Tremblay.

Les grands jardins : l'atout secret de l'ouest du centre-ville

Situé aux portes du centre des affaires, entre le mont Royal et le canal de Lachine, ce quartier identitaire, fort d'une grande richesse patrimoniale, abrite de nombreuses institutions montréalaises, telles que l'Université Concordia, le Domaine des sœurs Grises, le Centre Canadien d'Architecture, l'Hôpital de Montréal pour enfants, sans oublier le Collège Dawson et le Collège de Montréal. En plus de proposer la création d'un nouveau parc dans le secteur, l'arrondissement prévoit, dans sa planification, de préserver, de valoriser et d'entretenir les espaces paysagers exceptionnels du quartier.

Identifié comme un secteur stratégique au cœur d'un centre-ville dynamique et habité par plus de 14 000 résidents, le Quartier des grands jardins présente également des occasions majeures en termes de développement résidentiel que la Ville souhaite faire valoir. L'implantation de l'Îlot Seville est un exemple concret qui illustre ce potentiel d'aménagement, que l'on retrouve notamment aux abords de la rue Sainte-Catherine.

Des réalisations concrètes

Les actions définies dans les orientations du programme s’inscrivent dans la lignée des politiques déjà établies par la Ville de Montréal : la Politique du patrimoine, le Plan de transport, le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise pour n’en citer que certaines.

L’arrondissement s’est d’ailleurs assuré, avec le soutien de la Ville, du financement de projets structurants visant à revaloriser ce quartier identitaire du centre-ville. La réfection et l’agrandissement du square Cabot, ainsi que la création d’un nouvel espace vert public sur la rue De Maisonneuve, à côté de l’ancienne école Victoria, viennent concrétiser cette volonté.

Consultation publique

Dès le printemps prochain, tous les citoyens, les commerçants, ainsi que les représentants du milieu, qui vivent, travaillent et étudient au centre-ville, seront invités, à l’occasion d’une consultation publique organisée par l’Office de consultation publique de Montréal (OCPM), à se prononcer sur le projet et sur les modifications règlementaires qui en résulteront.

En présentant ce programme ambitieux, l’arrondissement de Ville-Marie tient à consulter les résidents directement concernés par le réaménagement du secteur et qui ont à cœur l’amélioration de leur milieu de vie.

– 30 –

Source | Anne-Sophie Harrois, arrondissement de Ville-Marie
b. 514 872-9921 / c. 514 601-9930

Renseignements | Jacques-Alain Lavallée, arrondissement de Ville-Marie
b. : 514 868-5255 / c. 514 260-1384